



## POLLUTION DE L'AIR : DES ENJEUX SANITAIRES MAJEURS ET UN NIVEAU DE CONNAISSANCES QUI POUSSE A AGIR RAPIDEMENT ET DE FAÇON COHERENTE

Lors des Troisièmes Rencontres Air et Santé qui se sont déroulées à Toulouse les 6 et 7 février dernier, les intervenants étaient unanimes :

- L'amélioration des connaissances est décisive pour éclairer les décisions à tous les niveaux en faveur d'actions plus efficaces pour réduire les sources de pollution et l'exposition des populations. Il faut poursuivre cette dynamique. Atmo France soutient l'appel à la création d'un GIEC de la pollution chimique lancé par la fondation de médecine et souhaite y contribuer ;
- Pour autant, le niveau de connaissances est suffisamment élevé pour agir déjà plus intensément et de façon cohérente, notamment de façon préventive sur les sources de pollution déjà bien identifiées : pesticides, particules fines et ultrafines...

Les 3èmes [Rencontres Internationales Air et Santé](#) (RIAS) qui se sont tenues à Toulouse les 6 et 7 février 2024 ont permis des échanges fructueux grâce aux nombreux intervenants : médecins, chercheurs, experts de la santé (OMS, Anses, INSERM, Haut Conseil de santé publique...), représentants d'institutions nationales, européennes et internationales, élus, représentants associatifs ont ainsi confronté leurs approches à partir de données et d'éclairages scientifiquement étayés.

Les intervenants ont souligné que l'amélioration des connaissances était indispensable pour éclairer les décisions, au niveau européen, national, territorial et local, pour des actions toujours plus efficaces de réduction des émissions de polluants dans l'air et de limitation de l'exposition à cette pollution. Mais ils ont aussi rappelé que l'on en sait déjà beaucoup pour agir plus intensément, notamment sur les sources de pollution quand elles sont bien identifiées !

Les pesticides, polluants de l'air non réglementés, ont notamment mobilisé les participants. Le rappel des conclusions de la [commission d'enquête sur les « produits phytosanitaires »](#) dans le contexte de suspension du programme Ecophyto a mis en lumière leurs impacts en termes sanitaires et environnementales. Alors que leurs valeurs de gestion sont encore en attente.

Là encore, les démarches scientifiques sont imparables pour les politiques publiques avec l'appui de notre base de données des mesures dans l'air [PhytAtmo](#). Les AASQA sont mobilisées depuis plus de 20 ans pour alimenter cette base et sont soutenues par l'État depuis 2021 avec un seul point de surveillance des pesticides par Région. Ce réseau n'est pas suffisamment dense pour répondre à l'ensemble des interrogations et besoins de l'Anses, des acteurs de la santé, des pouvoirs publics, des associations, des milieux socio-professionnels et de la société civile.

Atmo France déplore ainsi le manque de ressources pour les AASQA dédiées à cette surveillance au regard des enjeux sanitaires liés à cette famille de polluants.

Lancé par la Fondation de l'Académie de Médecine, l'appel à la création d'un [GIEC de la pollution chimique](#), que l'on retrouve notamment dans l'air, propose de mettre en place une structure internationale scientifique et indépendante pour la production et la diffusion des connaissances sur les dangers liés aux produits chimiques. Atmo France suivra avec intérêt les suites de cet appel en lien avec le réseau des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) en tant qu'organismes de tiers de confiance de par leur gouvernance quadripartite et leur financement diversifié qui produisent des données de référence et accompagnent les acteurs des territoires dans l'évaluation des actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

**Les AASQA sont présentes au quotidien, sur les territoires, aux côtés des acteurs de santé et des décideurs. Elles poursuivent la dynamique d'amélioration des connaissances, d'information et de tiers de confiance en faveur du passage à l'action. Elles vous donnent rendez-vous aux prochaines RIAS pour échanger sur les évolutions des connaissances, les bilans des actions et des réglementations, les nouvelles perspectives...**

**Catherine Hervieu**  
**Présidente d'Atmo France**

### **Contact presse**

Delphine Guillaume

06 29 35 54 98 – [delphine.guillaume@atmo-france.org](mailto:delphine.guillaume@atmo-france.org)

### **A propos de la Fédération Atmo France**

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

## Les AASQA :

### *40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête*

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions**<sup>1</sup> de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants réglementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone...) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par Atmo France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréées par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libérateurs de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- Leur **ancrage territorial** les place **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

**Ces vingt dernières années**, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/DEVR1710772A/jo/texte> Arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant